

VILLE DE THORIGNY SUR MARNE

Le Conseil Municipal réuni le Jeudi 07 avril 2022 sous la Présidence de Monsieur MANUEL DA SILVA, Maire, a :

- Adopté la reprise anticipée et l'affectation des résultats 2021
- Adopté le budget Ville 2022
- Adopté le budget annexe « Sauvières » 2022
- Voté le taux des taxes locales
- Adopté l'avance remboursable au budget annexe « Sauvières »
- Voté le versement d'une avance à la Caisse des Ecoles
- Voté le versement d'une avance au CCAS
- Ajuster le capital restant dû de la dette
- Voté les subventions aux associations
- Adopté la délégation de l'organisation du Bric à Brac et l'abandon des recettes afférentes au profit du Thorigny football club
- Approuvé l'adhésion à un groupement de commandes pour l'achat de feux d'artifices
- Vote les tarifs des mini-séjours à Jablines cet été
- Adopté la mise en place d'une bourse aux projets jeunes
- Décidé d'organiser 2 sessions de formation PSC1 jeunesse et fixé les tarifs
- Voté la prime d'assiduité 2021
- Créé un poste d'apprenti EJE pour la rentrée 2022
- Adopté le principe des congés bonifiés pour un agent
- Pris connaissance du rapport social unique
- Adopté le tableau des effectifs de la commune
- Donné un avis favorable à l'enquête publique sur l'unité de méthanisation de St Thibault des Vignes

Le Maire, Manuel DA SILVA

